

■ **Banque Clariden**, succursale à Genève, CH-660-0243971-3, société anonyme ayant son siège à Zurich (FOSC du 20.11.2006, p. 7). Nouvelle raison sociale du siège principal: Clariden Leu AG (Clariden Leu SA) (Clariden Leu Ltd). Par conséquent, la raison de commerce de la succursale devient: **Clariden Leu SA (Clariden Leu AG) (Clariden Leu Ltd)**. Les pouvoirs de Hoffmann Alex, Agostinelli Robert, Béguin Pierre-André, Jetzer Alexandre F., Grob Alexander, Abdulla Yamin, Murray Simon, et Veuillet Philippe sont radiés. L'administrateur Berchtold Walter, jusqu'ici vice-président, nommé président, continue à signer collectivement à deux. Bruggisser Elene est maintenant domiciliée à Chêne-Bougeries, Marin Antonio, à Wilen, et Chenevard Dominique, à Jussy. Signature collective à deux, limitée aux affaires de la succursale, a été conférée à Garbo Sandro; sa procuration est radiée. Isler Peter, de Zurich, à Kilchberg (ZH), vice-président, Cerutti Romeo, de Winterthur, à Wollerau, Gutzwiller Felix, de Bâle, à Zurich, Körner Ulrich, d'Allemagne, à Männedorf, et Zoppi Sergio, de San Vittore, à Castel San Pietro, membres du conseil d'administration, signent collectivement à deux. Signature collective à deux, limitée aux affaires de la succursale, a été conférée à Wurlod Christian, d'Ormont-Dessous, à Genève. Procuration collective à deux, limitée aux affaires de la succursale, a été conférée à Hénot-Holzer Elisabeth, de Kriens, à Viuz-en-Sallaz, F.

Journal no 4569 du 02.04.2007  
(03876170 / CH-660.0.243.971-3)